

A la recherche des rapaces nocturnes et des chauves-souris !

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Le Pin, la commune de Le Pin, le Conservatoire d'Espace Naturel (CEN) Occitanie, le COGard, Gard Nature et le CPIE lancent une enquête participative visant à mieux connaître l'utilisation de la commune par les rapaces nocturnes et chauves-souris. **Merci de ne remplir le formulaire que si votre observation concerne des individus ou traces observés** sur la commune de Le Pin ou sur les communes périphériques.

Attention au dérangement : lors de vos observations il vous faut être vigilant et éviter de déranger ou de manipuler les animaux qui nichent chez vous, ils sont protégés !

Comment reconnaître un Rapace nocturne ?

Il y a deux grandes familles de rapaces nocturnes qui nichent en France : les Chouettes et les Hiboux. Les Hiboux possèdent des aigrettes (souvent assimilés aux oreilles) au contraire des Chouettes. Dans le Gard, il y a 4 espèces de Hiboux et 5 de Chouettes : les plus communes sont la Chevêche d'Athéna, la Chouette hulotte, l'Effraie des clochers, le Grand-duc d'Europe, le Hibou moyen-duc et le Hibou Petit-duc scops.

Chaque espèce se retrouve dans un type de milieu préférentiel. Le Hibou Grand-duc, pour sa part, affectionne les milieux rupestres (falaises). Pour ce qui est de la Chouette hulotte et du Hibou moyen-duc, ils se retrouvent dans les milieux forestiers. Quant à l'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna, ils apprécient plutôt les milieux ouverts ou agricoles. Enfin, le Hibou Petit-duc scops se rencontre à la fois en milieu forestier et ouvert.

Les rapaces laissent des indices de leur présence avec notamment les pelotes de réjection. Ces pelotes sont constituées des restes de repas non digérés des rapaces tels que des plumes, des os, des carapaces, des poils...



Aigrette

Les oiseaux



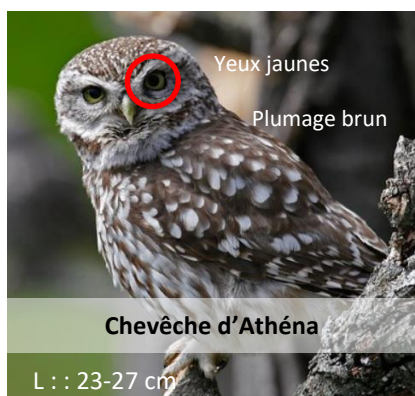
© Christian Aussaguel



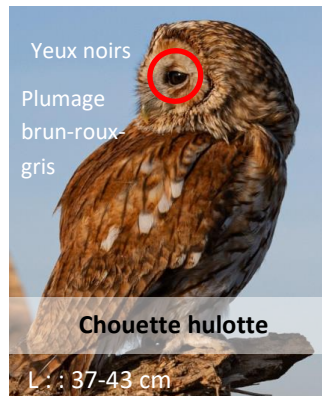
© ONF



© CEN Occitanie A.Rondeau



© R.Freze



© Pixabay



© Gregory Smellinckx

Comment reconnaître une Chauve-souris ?

Les chauves-souris apprécient se suspendre aux charpentes, dans les greniers, dans les caves, elles se réfugient derrière les volets et trouvent aussi refuge sous les toits. On peut les trouver en toute saison dans les mazets, les bergeries, les églises, les immeubles, mais aussi dans les ouvrages d'arts et les cavités arboricoles, elles sont très sensibles au dérangement et à la lumière des lampes torches.



Sérotine commune, Ludovic Jouve

Certaines espèces se voient facilement, d'autres préfèrent les petites fissures, aussi, on peut repérer la présence de chauve-souris par le biais d'observations indirectes,



grâce à leurs déjections par exemple. Le guano de chauves-souris se désintègre facilement en poussière de fragments d'insectes contrairement aux crottes de rongeurs qui restent solides. Le guano est principalement observable au sol et sur les poutres, et parfois, sur le mur sous l'entrée de l'abri choisi par les chauves-souris.

Concernant votre observation

Votre Nom et Prénom.....

Votre numéro de téléphone.....

Votre mail.....

	Rapace nocturne	Chauves-souris
Type d'observation (directe ou indirecte)		
Localisation précise de l'observation (adresse, coordonnées GPS)		
Nombre d'individus observés		
Date d'observation des individus		

Remarque.....

Autorisez-vous le CEN Occitanie à utiliser vos observations ?

Oui

Non

Autorisez-vous le CEN Occitanie à vous recontacter si besoin ?

Oui

Non

Nous transmettre les données :

Ce formulaire est à transmettre soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit à l'adresse mail de la mairie (mairie@mairielepin.net) ou bien en scannant le QR code.

Vous pouvez aussi reprendre des formulaires papiers en mairie.



Merci de votre participation !

Nous vous remercions de votre contribution à notre enquête participative. Si vous souhaitez participer davantage à l'ABC de Le Pin, vous pouvez télécharger l'application iNaturalist pour enregistrer vos observations naturalistes du quotidien. Vous pouvez aussi vous abonner à la Newsletter de Le Pin et consulter la rubrique ABC sur le site de la mairie !

